## MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

#### Arrêté

# fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 6 février 2006 instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;

VU le résultat des élections qui se sont déroulées le 4 décembre 2014.

#### Arrête:

<u>Article unique</u> - La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement, instituée par l'arrêté du 6 février 2006 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

# A - Représentants de l'administration

#### Membres\_titulaires

- Monsieur Michel GOMEZ, sous-directeur mobilité, emplois, carrières, au secrétariat général ;
- Monsieur Alain MARAVAL, ingénieur général chargé d'appui aux personnes et aux structures, au secrétariat général ;
- Monsieur Jean-Pierre LILAS, ingénieur général chargé d'appui aux personnes et aux structures, au secrétariat général;
- Madame Virginie VEAU, adjointe au directeur des ressources humaines, à l'office national des forêts :
- Monsieur Philippe CUCCURU, sous-directeur des établissements, des dotations et des compétences, à la direction générale de l'enseignement et de la recherche ;
- Madame Sophie ANDRE, chef du bureau du pilotage du programme « sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation », à la direction générale de l'alimentation.

## Membres suppléants

- Monsieur Patrick SOLER, secrétaire général adjoint, à FranceAgriMer ;
- Madame Catherine GERARD, chef du service des parcours professionnels, à l'agence de services et de paiement ;
- Madame Victoria ORSINI, chargée de mission au bureau de la gestion des dotations et des compétences, à la direction générale de l'enseignement et de la recherche ;
- Monsieur Frédéric GROSSO, adjoint au chef du bureau de gestion des personnels de catégorie A et des agents contractuels, au secrétariat général;
- Monsieur Vincent JANNIER, adjoint au chef du bureau de gestion des personnels de catégorie A et des agents contractuels, au secrétariat général;
- Monsieur Julien FAISNEL, chargé de mission au bureau de gestion des personnels de catégorie
  A et des agents contractuels, au secrétariat général.

# B – Représentants du personnel

# Membres titulaires

<ul><li>- Madame Nathalie CAEL</li><li>- Monsieur Alain STEUX</li><li>- Madame Hélène BROUCAS</li></ul>	ingénieur divisionnaire ingénieur divisionnaire ingénieur divisionnaire	FO UNSA Efa-CGC - CFTC
<ul><li>Monsieur Xavier SIMON</li><li>Madame Gaëlle DORDAIN</li><li>Monsieur Sébastien HESSE</li></ul>	ingénieur de classe normale ingénieur de classe normale ingénieur de classe normale	FO UNSA CGT – FSU – SUD

#### Membres suppléants

<ul><li>Madame Christine CHEVALIER</li><li>Monsieur Denis CASSARD</li><li>Monsieur Lionel RICHOILLEY</li></ul>	ingénieur divisionnaire ingénieur divisionnaire ingénieur divisionnaire	FO UNSA Efa-CGC - CFTC
- Monsieur Pierre ZACHARIE	ingénieur de classe normale	FO
- Madame Anne JACOD	ingénieur de classe normale	UNSA
- Monsieur Stéphane I AUI AIGNE	ingénieur de classe normale	CGT FSU SUD

Fait, le 23 JAN. 2015

Le suits directeur du développement professionnel et des relations sociales

YVES LE NOZAHIC